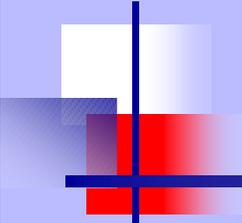




# CRH du 15 février 2012



---

## LA REFONDATION DU DISPOSITIF D'HEBERGEMENT ET D'ACCES AU LOGEMENT

### Bilan 2011 et perspectives 2012 des programmes prioritaires

# Développement de l'accompagnement dans le logement

---

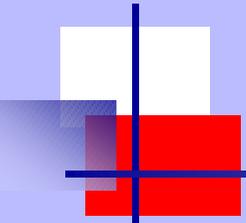
- AVDL : accompagnement vers et dans le logement
- Intermédiation locative

# AVDL :

accompagnement vers et dans le logement

---

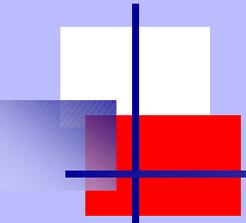
- Prestation individuelle ou collective
- Fournie sur une période déterminée
- À une personne dont le problème de maintien ou d'accès dans un logement provient de difficultés financières, d'insertion sociale ou du cumul des deux



## AVDL : mise en œuvre

---

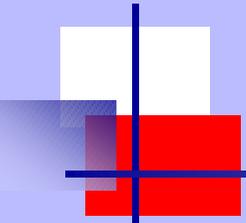
- Mis en en place fin 2009 : 20 postes dans la région (10 dans chaque département)
- En 2011, près de 800 ménages ont été suivis dans le Nord Pas de Calais
- Poursuite en 2012



# Sortie vers le logement

---

- Objectif 25% des places d'hébergement , soit près de 1500 personnes
- Réalisé : 31% soit près de 1900 personnes

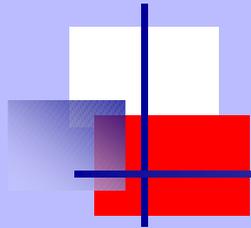


# L'intermédiation locative

---

- Objectif du programme en nbre de logement : **232**
- Logements **occupés** au 31/12/2011 **179**
- Poursuite de la montée en charge en 2012 : **+ 50**
- Pour atteindre : **225** logements
- Expérimentation un chez soi d'abord :
  - Objectif : 100
  - Occupés fin 2011 : 10
  - Prévus fin 2012 : 80

# Poursuite du développement des pensions de famille



- Objectif du programme : 1194 places
- Projets validés : 1174 places
- Ouvertes fin 2011 : 576 places
  - Dont 87 en 2011
- Prévisions 2012 : + 249 places
- Pour atteindre : 845 places



# Faciliter l'accès au logement : les SIAO

Un service intégré d'accueil et d'orientation

- **Plate forme** entre les dispositifs d'accueil et l'hébergement **1 SIAO commun urgence et insertion par arrondissement** ( 13 dans la région),
- **opérationnels** depuis la mi octobre 2010

# Faciliter l'accès au logement : les SIAO

---

## Bilan 1<sup>er</sup> semestre 2011

- 56 382 demandes
- 17 025 orientations dans un logement ou un hébergement

# LES CONDITIONS DE LA REUSSITE

---

- Améliorer la gouvernance locale
- Amplifier la transformation de l'offre d'hébergement
- Accompagner le changement

# Les conditions de la réussite : les assises du logement d'abord

- Plan d'accompagnement des acteurs de la refondation :
- Organisation de 8 assises interrégionales
- Rassemblant services de l'Etat, collectivités territoriales, opérateurs AHI et PDALPD, bailleurs sociaux, CAF, CMSA, usagers

# Les conditions de la réussite : les assises du logement d'abord

- Assises interrégionales Nord Pas de Calais-Picardie le 7 octobre 2011 : 300 participants
- Échanges d'expériences interrégionales et européennes
- Clôture le 9 décembre à Paris

# Les conditions de la réussite : la concertation au niveau des opérateurs

- Les PDAHI ont fixé les orientations au niveau des départements et ont donné lieu à une importante concertation au niveau des territoires
- leur mise en œuvre opérationnelle se fait au niveau des opérateurs par une contractualisation, et un dialogue régulier avec l'Etat (DRJSCS et DDCS)

# Les conditions de la réussite : la concertation au niveau des opérateurs

- Un plan d'accompagnement de cette contractualisation est déployé tant pour les services déconcentrés que pour les opérateurs : journée du 26 mars 2012
- Guide commun établi à partir d'une expérimentation menée en Pays de Loire et Bourgogne
- Échanges collectifs et bilatéraux

# Les conditions de la réussite : accompagner le changement

- Été 2011 : appel à projet pour 10 territoires pilotes
- Dispositif national pluriannuel – automne 2011-printemps 2013
- Le Nord pas de calais a été retenu avec un projet portant sur le territoire de LMCU
- Premier copil le 18 novembre
- Prochain copil : 8 mars



# Les conditions de la réussite : accompagner le changement

- Mise en œuvre d'une définition partagée des critères d'autonomie des ménages pour l'accès au logement
- Renforcement de l'analyse qualitative
- Articulation des dispositifs
- Expérimentation de solutions innovantes
- Évolution des pratiques professionnelles